



enjeux

Zoom sur les classes environnement ▶ P.7



en débat

Journée internationale des femmes ▶ P. 20

vœux

Les vœux de la Municipalité ▶ P. 14

en actions

Mobilisation pour le point sécu ▶ P. 22

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 151 - février 2014



Inauguration

Place au square Yên Bái

page 17

C'est fait ! La fibre optique arrivera à Chevilly-Larue !

Le déploiement des réseaux à très haut débit en fibre optique représente un enjeu d'aménagement du territoire très important pour les entreprises, les services publics, les commerces, les artisans, les professions libérales et tous nos concitoyens. Si 70 % des foyers chevillais peuvent obtenir le haut débit à 100 Mbits avec le câble, d'autres en sont privés parce qu'ils se trouvent en zone grise. Dans le cadre du programme national « Très Haut Débit » lancé par l'État en 2011, l'Autorité de régulation des communications et des postes (ARCEP) a lancé un « appel à manifestation d'intention d'investissement » auprès des opérateurs pour le déploiement de la fibre optique. 42 communes du département ont bénéficié d'une intention d'investir de la part des opérateurs. Cette liste a été publiée officiellement le 18 octobre dernier. Pour Chevilly-Larue, c'est

SFR qui va déployer la fibre optique dans nos rues. Une fois ce réseau construit, tous les opérateurs vont pouvoir venir offrir leurs services à toute la population : grand public et entreprises. À l'issue de plusieurs mois de recherches et discussions, avec le soutien du Conseil général, le 22 janvier la commune a acté avec SFR l'emplacement du nœud de raccordement optique dans le quartier Larue, ce qui va permettre d'irriguer tout le territoire chevillais. Une nouvelle attendue sur laquelle nous reviendrons plus amplement dans le numéro de mars. ●

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°151

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directrice de la communication : Patricia Durand.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumerier, Florence Bédouet, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, William Le Bellec, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression : imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ...

ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- La classe environnement : l'école autrement !

14-15 Vœux

- Les vœux de la Municipalité

17 Près de chez vous

- Inauguration du square Yên Bái

18-19 Acteur

- Linda Rodrigues, chef de file dans l'âme

20-21 En débat

- Journée internationale des femmes : contre les stéréotypes, une lutte au quotidien

22-25 En actions

- Point d'accueil de la Sécurité sociale : la mobilisation s'intensifie

- Secours populaire : tous au vestiaire !

- Nouvelles modalités de collecte des déchets de soin

- Bientôt une ludothèque

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes Culture

- Le Grand Dire : à chacun ses modes de Transports mythologiques

- Festival Ciné-Junior

- Concert :

le classique, c'est pour tout le monde

Livres et vous

- Le Grand Dire, « c'est mythique » Mémoire

- Gabriel Croux, pépiniériste émérite

32-33 Sports

- Saison 2013/2014 : le sport ne manque pas d'Élan

- Basket :

une entente qui fonctionne bien

- Badminton :

une fratrie qui promet

34-35 Vie pratique



Le point de vue du maire



Pendant plus de dix ans, j'ai habité place De Lattre de Tassigny, en bordure de la RD7. Tout ce temps, je n'ai cessé de penser au tramway, à l'aménagement de la place, au commerce local, bridé par une configuration inadaptée.

Cette observation sur le terrain, les conversations avec les voisins et avec les commerçants constituent une matière indispensable à l'élu local pour penser la réalité et bien jouer son rôle.

Dans cet ordre d'idée, aux beaux jours, j'avais remarqué la difficulté pour les enfants de jouer dans un espace mal identifié et mal protégé, dont les aménagements avaient été bien logiquement subordonnés à l'arrivée du T7. De même, j'avais constaté que les habitants venaient chercher l'ombre et le repos à l'abri de nos maigres plantations, profitant des quelques bancs qui attendaient la future place.

C'est de là qu'est née l'idée de soumettre à la consultation, parmi plusieurs options, celle d'un square public à la manière parisienne, au milieu d'une place entièrement réaménagée pour plus de sécurité et de confort, pour les automobilistes comme pour les piétons. C'est cette option que les participants aux réunions publiques ont retenue.

C'est aussi cette idée que j'ai portée au sein d'un syndicat intercommunal que nous avons créé avec les communes de Thiais et de Vitry, et dont Madame Stéphanie Daumin, alors jeune ingénieure, était la collaboratrice. L'objectif en était de coordonner l'aménagement des places et

carrefours sur les trois communes et de constituer une force de dialogue avec le Conseil général, le Syndicat régional des transports et la RATP.

Il est très dommage que l'autre rive de la RD7 ne soit pas à l'heure au rendez-vous avec le tramway, si bien que les aménagements des espaces extérieurs ont bien avancé chez nous, mais sont peu lisibles en face.

Mais comment ne pas dire, en ce week-end où je sortais de l'hôpital pour regagner enfin mon domicile de la rue Paul Hochart, ma joie, mon bonheur même, de voir les enfants et les familles, investir en grand nombre ce nouvel équipement dans une atmosphère de

fête malgré la froidure ?

Et comment ne pas vous dire combien il me semble que cette place concourt à l'embellissement de notre ville et à l'amélioration de notre qualité de vie ?

Cette petite histoire chevillaise est écrite pour mémoire. Peut-être vous conduira-t-elle à demander à ceux qui prétendent démolir une gestion jugée «passéiste» dans quelle commune ils habitent et paient leurs impôts. Après tout, ce ne serait qu'un acte de citoyenneté.

En attendant, vive le square Yên Bái, ainsi dénommé en l'honneur de notre ville jumelle du Vietnam, pour le plus grand bonheur des enfants, des parents et des assistantes maternelles !

Et pour la fierté de notre commune. ●

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy,

Maire et Conseiller général délégué



Visite d'un appartement de la résidence rue Jean Ferrat

Le 19 décembre, Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, Christian Nourry, maire-adjoint délégué au Logement, et Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à l'Urbanisme, ont visité un appartement témoin du lot H de la résidence rue Jean Ferrat, actuellement en construction. Cette visite a été l'occasion d'échanger avec les représentants de Valophis Habitat, le bailleur en charge de l'opération, autour des aménagements intérieurs et du choix du revêtement de la façade du bâtiment. Le lot H de cette réalisation, qui comporte 39 logements en locatif, devrait être achevé pour cet été.



Réveillon de la solidarité

Trois cents Chevillais ont partagé rires et gaîté lors du désormais traditionnel réveillon de la solidarité organisé par la commune, le soir du 24 décembre. Au menu des réjouissances : repas de fête, animations et spectacles, distribution de cadeaux pour les enfants par le Père Noël en personne et, comme toujours, une bonne dose de convivialité !

L'épiphanie se déguste à plusieurs !

La dégustation de la traditionnelle galette aura donné lieu à de beaux moments de convivialité durant le mois de janvier ! Que ce soit dans les comités de quartier, comme à Larue le 12 janvier ①, dans les associations, comme à l'ARCL le 24 janvier ② ou le 16 janvier à la ferme du saut du Loup à l'invitation d'Olivier Azema, son directeur, et de son président, Michel Bayet ③, la joie aura été au rendez-vous !



Les vœux de la MPT

Le 22 janvier, la chaleur humaine était au rendez-vous à l'occasion de la soirée des vœux de la Maison pour tous. Le nouveau directeur de la MPT, Thomas Ferrand, et Patricia Le Gall, sa présidente ainsi que l'ensemble des membres de la Maison pour tous ont présenté leurs vœux à l'assistance en présence de Stéphanie Daumin, maire-adjointe. C'est ensuite en musique que les convives ont partagé le plaisir de déguster une bonne galette !



Soirée des associations

C'est dans une ambiance festive et sur une bande sonore définitivement « jazz » que les associations ont été mises à l'honneur le 19 décembre, à l'occasion de la soirée annuelle donnée en leur honneur. « *Le bénévolat, cet art de la gratuité du cœur, du geste et du temps dédié à autrui, est irremplaçable pour notre vivre ensemble parce qu'il définit tout un domaine utile pour les habitants* » a rappelé à cette occasion Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint. Ce rendez-vous annuel a une nouvelle fois donné l'occasion aux représentants associatifs et aux élus de se rencontrer et d'échanger.



Des accessoires pour faciliter le quotidien des personnes âgées

Enfile-bas, lunettes lumineuses, tire-bottes, coussin pivotant pour voiture, porte-assiette, enfile-bouton, ... le 22 janvier, les retraités qui ont participé au 3^e module des ateliers pratiques « bien vivre chez soi », organisés par le service Retraités-Santé-handicap de la commune et le PACT (réseau associatif pour l'amélioration de l'habitat), ont découvert de bien étranges objets. Et pourtant, ces accessoires permettent de faciliter les gestes quotidiens quand le poids de l'âge se fait sentir. Les participantes, carnet de notes à la main, ne s'y sont d'ailleurs pas trompées. « *Grâce à cette série d'ateliers, j'ai recueilli des conseils sur les bonnes postures à adopter ou sur l'aménagement de mon logement pour l'adapter à mes difficultés* » explique Jacqueline, 75 ans. « *Aujourd'hui j'ai découvert le capteur infrarouge pour les robinets, cela me sera très utile car avec l'âge, mon mari oublie de plus en plus souvent de les fermer* ». Monique, 62 ans, est également enthousiaste : « *Ça m'intéresse d'être au courant de toutes les nouveautés dans ce domaine : ma mère a 87 ans et rencontre beaucoup de difficultés pour accomplir les petites tâches anodines de la vie courante. Je pense donc l'équiper d'une brosse à dos et d'un ouvre-bocal électrique* ». A n'en pas douter, ces petits objets donneront de grands coup de main !

Samedi 8 février à 14h30

Et si on échangeait nos savoirs ?

On a tous un talent particulier, un hobby qu'on souhaiterait partager... Pour certains ce sont les arts plastiques, la cuisine ou le macramé. Pour d'autres le jardinage, les jeux de cartes, le bricolage, la photographie, ... Et puis, il y a ceux qui aimeraient découvrir un savoir-faire ou se mettre à une nouvelle activité. L'idéal ne serait-il pas de se rencontrer ? Ça tombe bien, le Pôle local d'économie solidaire vous invite à (re)découvrir le Réseau d'échanges réciproques de savoirs. Sa démarche : renforcer les apprentissages et la formation tout au long de la vie. Il est fondé sur la gratuité, la solidarité, l'entraide et la réciprocité pédagogique.

• Salle Léo Ferré – 65, avenue Franklin Roosevelt

Jusqu'au 22 février

Recensement de la population !

Comme chaque année, l'Insee organise sa campagne de recensement de la population. Dans cet objectif, un agent recenseur se présentera à la porte d'un certain nombre de logements chevilais. Après avoir pris rendez-vous avec les personnes concernées, l'agent recenseur se présente dans les foyers avec deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel destiné à chaque membre du foyer. Sur demande de la personne recensée, l'agent recenseur peut aider à remplir les questionnaires. Les campagnes de recensement ont une incidence directe sur la qualité de vie de chacun puisque c'est à partir de l'analyse des données statistiques récoltées que seront déterminées les dotations versées par l'État aux collectivités. Ces résultats éclairent aussi les décisions publiques en matière d'équipements collectifs. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation (loi du 7 juin 1951) et les informations récoltées sont strictement confidentielles. Cette campagne est réalisée par trois employées communales assermentées munies d'une carte d'accréditation officielle avec leurs noms et photographie (Laetitia Terriou, Fatiha Bouchemoua et Carolina Vargas).

Vendredi 7 et samedi 8 mars

Journée internationale des femmes

À l'occasion de la journée internationale des femmes, un certain nombre d'initiatives sont organisées dans la ville. Une exposition photographique contre les stéréotypes, réalisée avec le concours d'élèves du lycée Pauline Roland, sera exposée notamment devant la médiathèque et le lycée Pauline Roland. Le samedi 8 mars, la Maison pour tous organise un après-midi détente-relaxation avec garde d'enfants. Un peu plus tard, à 18h, les Chevilais seront invités à une soirée festive avec présentation d'une vidéo sur les stéréotypes réalisée dans le cadre du projet « égalité homme femme et orientation ». Au programme également : spectacle et buffet partagé. Enfin, les vendredi 7 et samedi 8 mars, le théâtre André Malraux présentera *Les mains de Camille*, un spectacle de marionnettes autour de la vie de Camille Claudel (tarifs de 9€ à 17€, sur réservation au 01 41 80 69 69).

• Maison pour tous – 23, rue du Béarn

• Médiathèque Boris Vian
25, avenue Franklin Roosevelt

• Théâtre André Malraux
102, avenue du Général de Gaulle



La classe environnement : l'école autrement !

Travailler dans un autre cadre que celui, quotidien, de l'école en ville, découvrir un milieu et un environnement différents, acquérir des connaissances relatives à une thématique en lien avec le projet de classe et le projet de l'école, tels sont les objectifs des classes d'environnement ou à thème. Chaque année, des centaines de petits Chevillais profitent de cet enseignement hors les murs.

Classes d'environnement

L'école ailleurs, c'est toujours classe !

La classe d'environnement ou à thème est une « sortie » permettant aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de s'extraire du contexte habituel de la classe. Elle constitue un réel dépaysement, un moment privilégié d'apprentissage et un temps fort de la scolarité.

Classe de neige, de montagne, de mer, de nature, verte, créative, culturelle, d'environnement, scientifique, artistique, sportive, ... autant d'appellations que de projets pour ce qui est devenue une véritable « institution » chevillaise ! À Chevilly-Larue, tous les enfants qui font l'intégralité de leur scolarité (maternelle et élémentaire) dans la commune connaissent les classes d'environnement. La tradition chevillaise veut qu'il existe deux sortes de classes d'environnement. Il y a celles avec séjour, où les enfants quittent leur famille quelques jours durant pour s'immerger en un lieu éloigné de leurs réalités : cette année la commune participe au financement et à l'organisation de quatre classes d'environnement avec séjour, à Longeville Mont d'Or (Doubs) pour les classes de neige, à La Croix Valmer (Var) pour la découverte du littoral méditerranéen, à La Bourboule (Puy-de-Dôme) pour un séjour tourné vers la géologie et en Angleterre pour une semaine linguistique. Toutes les classes de CM2 et la classe de Clis partent tous les ans. Et il y a celles sans séjour, que l'on dit être « à thème » car s'articulant autour d'un projet pédagogique avec une thématique bien définie : toutes les grandes sections de maternelle participent à une classe à thème, financée

par la commune. C'est classe cirque pour tout le monde, à l'exception de la maternelle Jacques Gilbert-Collet qui préfère organiser une classe Arts Environnement et Nature (AEN). Toutes ces classes environnement, auxquelles contribue financièrement très largement la commune, sont préparées en amont par les enseignants et réfléchies avec l'Éducation nationale. Chacune articule son projet pédagogique autour de multiples objectifs, en lien

◀◀ **Les classes d'environnement, c'est une expérience concrète du « vivre ensemble »**

Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Coordination du Projet éducatif local ▶▶

avec le Projet éducatif local. Toujours très attendues par les enfants, elles constituent une source d'enrichissement, de découvertes et surtout d'apprentissages. Ces derniers peuvent être de plusieurs ordres. Le fait de sortir du contexte scolaire intra-muros favorise la transmission de savoirs fondamentaux, parce qu'ils sont enseignés alors de manière plus ludique, parce qu'ils s'ancrent dans une nouvelle réalité, etc. « Les classes d'environnement,

qu'elles soient à thème ou avec séjour, offrent aux enfants la chance d'explorer un nouvel environnement », précise Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Coordination du Projet éducatif local. « *Elles contribuent à leur épanouissement* ». Les classes d'environnement sont une ouverture sur le monde mais aussi sur les autres ; elles sont une expérience unique de vie collective permettant de tisser de nouveaux liens, que ce soit entre enfants mais aussi entre enfants et adultes référents. Il en est évidemment de même dans les autres classes à thème menées dans différentes écoles de la commune dans le cadre de leurs projets pédagogiques, non cataloguées comme classe d'environnement, mais répondant aux mêmes objectifs éducatifs. Il en est ainsi par exemple de l'école Pasteur qui, depuis des années, propose une classe à thème poney aux enfants des deux CP, ce sur ses propres deniers. Il en est ainsi encore dans différentes classes de la maternelle au lycée avec la création, cette année, de classes conte en partenariat avec la Maison du Conte. Dans tous les cas, comme l'explique encore l'élue, « *c'est une expérience concrète du « vivre ensemble » au cours de laquelle l'enfant est amené à mieux comprendre la nécessité de respecter les règles* ». ●

William Le Bellec



Depuis novembre, la Maison du Conte propose des classes conte aux établissements scolaires de la ville, de la maternelle au lycée.



La géologie, on l'apprend beaucoup sur le terrain, comme ici à La Bourboule.



Chiffres clés

222 818€

Le budget engagé par la commune en direction des classes d'environnement (avec et sans séjour) pour l'année scolaire 2013-2014.

La commune contribue à hauteur de 163 000€ aux classes d'environnement avec séjour, de 56 318€ aux classes cirque et de 3 500€ à la classe Arts Environnement et Nature.

Ce budget est en hausse constante, en lien avec l'augmentation des effectifs dans les classes de CM2 : la ville a financé les classes d'environnement à hauteur de 219 958€ pour l'année 2012-2013 et 205 400€ pour l'année 2011-2012.

254

Le nombre d'élèves partant cette année en classe d'environnement avec séjour, soit la totalité des classes de CM2 et de la Clis.

273

Le nombre d'élèves des grandes sections (et moyennes sections pour certaines écoles) des écoles maternelles Pierre et Marie Curie, Pasteur, Paul Bert et Salvador Allende.

49

Le nombre d'élèves des grandes sections de l'école Jacques Gilbert-Collet fréquentant la classe Art Environnement et Nature.

Être en classe en chaussons, c'est quand même plus confortable ! C'est cela aussi les classes environnement.

9 enjeux

Parole d'élue

« La pédagogie par le plaisir de la découverte »



Nora Boudon,
maire-adjointe déléguée
à l'Enseignement et
à la Coordination du Projet
éducatif local

Les classes d'environnement de CM2 sont un événement attendu avec impatience par les enfants mais aussi par les parents. La commune a à cœur de soutenir ces projets, convaincue qu'ils favorisent

l'épanouissement de l'enfant. En cela ils répondent aux objectifs du Projet éducatif local. La commune prend en charge une partie importante des frais relatifs à ces projets, afin de permettre à tous les élèves des classes concernées de pouvoir en bénéficier. S'ouvrir sur le monde et découvrir d'autres environnements géographiques et culturels, apprendre autrement avec une pédagogie active et transdisciplinaire, vivre ensemble en ayant quitté son milieu

familial et expérimenter l'autonomie, voilà ce que les classes d'environnement permettent. Ce moment de découverte est un moyen de donner à tous les élèves l'occasion de ces enrichissements. Pour eux c'est un moment de plaisir, mais c'est aussi une nécessité dans la mesure où cela contribue à leur réussite scolaire. Et c'est une expérience exceptionnelle qui clôt en beauté leur scolarité élémentaire. Ils en parleront sans doute longtemps !

Classes d'environnement avec séjour

Favoriser la construction de l'individu

Partir en classe d'environnement loin de son foyer familial et de la classe est une expérience bénéfique tant pour les enfants que pour leur famille. C'est aussi un moment particulier pour l'enseignant qui est du voyage.



Yvon François, enseignant à l'école élémentaire Pasteur, va effectuer avec sa classe de CM2 sa septième classe d'environnement avec un séjour à La Croix Valmer en mai. Durant dix jours, ses élèves vont partir à la découverte de la richesse du littoral varois, de sa faune et de sa flore méditerranéennes ainsi que de son histoire. « *S'investir dans cette démarche demande une organisation professionnelle et personnelle particulière, ne serait-ce que du fait qu'on s'absente de chez soi plusieurs jours. Mais notre motivation est d'aider les enfants à se développer, à se révéler parfois, en dehors d'un contexte connu. Et cela fonctionne !* ». De fait, les classes d'environnement sont porteuses de nombreux bénéfices. Ne serait-ce que parce que l'enfant, sorti de son univers habituel, loin de ses parents, se voit inconsciemment contraint d'être à la fois plus autonome et plus en interaction avec le groupe. Parce qu'il est tantôt en classe, tantôt en excursion, parce qu'il partage des moments de vie commune (lavage des dents, rangement des chambres, moment du coucher, etc), tout au long de la journée il passe du statut d'élève à celui

d'enfant. Il en tire profit tant sur le plan du savoir que du savoir-être ; il en revient grandi, plus riche de connaissances mais aussi plus fort d'avoir fait l'expérience des relations avec les autres, camarades de classe et enseignant. Car il est une chose que l'enfant découvre en classe d'environnement : oui, le maître ou la maîtresse aussi prend sa douche, mange, fait du sport, rit, ... c'est-à-dire est une autre personne que celle connue jusqu'à lors. « *Les individus sont alors vus dans leur globalité. Il est ainsi plus aisé pour l'enseignant d'appréhender l'élève dans son individualité et donc de développer une pédagogie différenciée mieux adaptée si nécessaire* ». Les classes d'environnement ne profitent pas qu'aux enfants eux-mêmes. Elles apportent aussi leur lot de bénéfices à la famille entière. Une fois l'enfant parti, c'est l'occasion pour les parents de retrouver une vie de couple, pour le petit frère ou la grande sœur de redevenir pendant quelques temps le centre de la famille, etc. ●

Pour que tous les enfants partent

Cette année encore, toutes les classes de CM2 et la classe de Clis partent en séjour classe d'environnement. C'est du 3 au 12 février que les enfants de l'école Paul Bert B ont profité de leur séjour en classe de neige à Longeville Mont D'or (Doubs). Les enfants de l'école Pasteur seront à La Croix Valmer (Var) du 14 au 23 mai, ceux de l'école Paul Bert A en Angleterre du 5 au 10 mai et ceux de l'école Pierre et Marie Curie à La Bourboule (Puy de Dôme) du 7 au 17 mai. Pour que tous les enfants, quelles que soient les éventuelles difficultés financières de leur famille, puissent partir, les tarifs des séjours sont au quotient familial. À noter qu'aucune famille ne paie le coût réel, celles auxquelles sont appliqués les tarifs les plus élevés ne payant que 50 % de celui-ci (le reste étant à la charge de la commune). ●

Parole
d'enseignant

« La confrontation au réel favorise l'apprentissage »

Catherine Q., enseignante

Les classes d'environnement présentent un intérêt pédagogique évident, justifié dans le cadre du projet d'école. Ce n'est pas un séjour de vacances ; les activités pratiquées à cette occasion doivent être préparées avec soin et doivent permettre d'atteindre les objectifs définis par un projet pédagogique. En ce qui me concerne, j'ai pu mesurer

l'importance d'emmener les élèves dans le cadre de ces classes. Chaque enfant devrait avoir l'occasion de pouvoir ainsi découvrir des espaces différents de leur vie quotidienne, prendre conscience que d'autres choses existent. À l'occasion de classes d'environnement, certains discours comme le développement durable par exemple, ou plus globalement la vie de

citoyen, peuvent prendre une toute autre résonance. Les classes d'environnement aiguïssent également la curiosité des élèves et leur donne envie d'apprendre. De fait, le travail en classe s'en trouve amélioré, les élèves sont plus motivés car ils ont conscience du but de leurs apprentissages. De plus le travail s'inscrit dans un projet interdisciplinaire non artificiel !



Classes d'environnement à thème

Le cirque, une école de la vie ...

Depuis plus de vingt ans maintenant, la commune permet aux enfants de grande section maternelle de s'initier trois heures par jour pendant deux semaines à cette expression artistique qu'est le cirque.

Les classes d'environnement à thème cirque sont une institution à Chevilly-Larue. Sous le chapiteau du service municipal de la Jeunesse (chauffé en hiver), tous les élèves, en groupes restreints, ont ainsi l'occasion de participer à des ateliers animés par des intervenants en arts du cirque. Cette classe « cirque » s'inscrit dans le prolongement d'une démarche pédagogique des écoles concernées avec, en toile de fond, la présentation le dernier jour d'un petit spectacle préalablement préparé durant les séances. Ainsi, le travail au sein de ces classes s'articule autour de la motricité, de la créativité, de l'expression, en favorisant le développement des échanges et des

capacités relationnelles. Acrobaties, manipulations d'objets, disciplines aériennes sont proposés sous forme de parcours ou d'ateliers. En solo, en duo, ou en collectif, ces activités sont toujours abordées dans un esprit ludique. Pour Frédéric Lefort, clown et l'un des initiateurs des classes cirque, « *cet art contribue à la socialisation, à la tolérance, à la responsabilisation. Il aide l'enfant dans sa construction personnelle, en prenant en compte le dépassement de soi autant que la richesse des échanges. Chacun développe son esprit créatif, surpasse la peur du regard de l'autre, met son corps en avant ... l'enfant et le groupe ressortent tous grandis de cette expérience* ». ● W.L.B

Art, environnement, nature, tout un monde ...

Au chapitre des classes d'environnement à thème financées par la commune, il y a aussi la classe Art Environnement et Nature à la maternelle Jacques Gilbert-Collet.

À la maternelle Jacques Gilbert-Collet, on aime bien ne pas faire comme tout le monde. Alors que tous les enfants des grandes sections de toutes les écoles maternelles participent à une classe cirque, ici on a opté pour une classe Art Environnement et Nature. Pour cette année, cette classe s'appuie sur le thème « L'égalité entre les filles et les garçons dans notre environnement proche et culturel ».

Dans ce cadre, tout un programme d'activités a été élaboré et vient ponctuer l'année : sorties à la médiathèque, au musée, jardinage, lectures, réalisation de costumes de carnaval, intervention de professionnels, spectacle, atelier artistique, etc. Une manière tout à fait originale, pour les tout-petits, de mettre leurs sens en éveil tout en développant leur réflexion sur le monde qui les entoure. ●



Classes à thème

Classe poney, classe conte, ... une autre approche de l'enseignement

Dans le cadre de leur projet d'école, certaines écoles de la ville font d'elles-mêmes le choix d'inscrire des classes à thème. Celles-ci n'ont rien à voir avec les classes d'environnement mais en ont les mêmes vertus pédagogiques.

Qui dit classe à thème dit possibilité d'aborder ce thème sous toutes ses formes, à travers toutes les disciplines enseignées. Voilà des années que les enfants de CP de l'école Pasteur en font l'expérience à travers une classe poney. « Grâce à cette activité physique, les enfants améliorent leur équilibre, leur souplesse, leur coordination », expliquent les enseignantes à l'origine de cette activité. « Ils sont motivés par l'animal, aiment le caresser, le soigner ». Du fait de cette forte relation affective, les enfants veulent tout apprendre de la vie des poneys. « L'environnement agricole est l'objet de leur curiosité, ils découvrent le cycle biologique des poneys, ils apprennent un vocabulaire spécifique ». De retour sur les bancs de l'école, on peut tout décliner : écriture de textes, lecture de livres sur le thème des chevaux, apprentissage de l'histoire des

chevaux et des hommes, découverte géographique de l'environnement des équidés, calcul des périmètres des herbages, etc.

C'est depuis novembre que la Maison du Conte propose des classes conte, de la maternelle au lycée, afin de sensibiliser les élèves à la narration orale en compagnie d'un artiste. Le déroulement et le contenu précis de ces journées est élaboré par les artistes et les enseignants. « Le conte permet de frémir ou de rire, de faire l'unité en soi-même et, ce qui est tout aussi précieux, d'éprouver le lien avec l'autre », explique Claire Rassinoux, chargée de projet à la Maison du Conte. Les élèves découvrent alors les techniques de narration, le plaisir de conter mais aussi les métiers de la scène. Charge ensuite aux enseignants de s'emparer de toute cette matière dans leur classe. ●

Parole
de bénévole

« Maintenant je sais ce que ça mange un poney ! »

Alice, 6 ans, élève de CP à Pasteur

J'ai bien aimé faire l'activité de la classe poney parce que nous avons fait du trot, et surtout parce qu'on avait un poney pour nous tout seul. Au début, j'avais un peu peur, car le poney n'arrêtait

pas de bouger, mais après ça allait ! On a fait des balades dans les bois, c'était très amusant ! Surtout quand on passait sur des bosses ! J'ai vraiment adoré le pansage du poney (ndlr : soin quotidien à apporter à l'animal) parce

que même en le brossant on peut le câliner. J'ai eu vraiment l'impression d'apprendre des choses quand on a parlé de la carte d'identité de notre poney et de son alimentation. Maintenant je sais vraiment ce que ça mange un poney !

Les vœux de la Municipalité

vœux 2014

14



Les membres du Conseil municipal ainsi que ceux du Conseil municipal d'enfants étaient réunis pour présenter leurs vœux pour 2014.



Christian Hervy, le Maire, Guy Pettenati, ancien maire, et Jean-Paul André, vice-président de l'association des retraités de Chevilly-Larue (ARCL).



Stéphanie Daumin, Didier Dubarle, maires-adjoints, et Raymond Hybois, président d'honneur de l'Élan.



Stéphane Layani, président de la Semmaris (société gestionnaire du Min), et Christian Favier, Sénateur et président du Conseil général.



Stéphanie Daumin, maire-adjointe, avec Dominique Llopis, secrétaire de l'Association de défense et de protection de l'enfance déficiente (ADPED) et son époux, Henry Llopis.



Christian Hervy, le Maire, et Jean-Marie Virely, représentant d'un conseil syndical de la résidence de la Croix du sud.



Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, et le Père Soyer, responsable du Séminaire des missions.



Stéphanie Daumin, maire-adjointe, et Anita Contesse, présidente de Sol'Épi.



Rasko, sculpteur chevillais, et Michel Jolivet, directeur du théâtre André Malraux et de la Maison du Conte.



Stéphanie Daumin, maire-adjointe, Bernard Bouillot, membre du comité de quartier La Guinet et de La Boule chevillaise, et Michel Andrés, directeur général de la Semhach.



Mathilde et Pierre Lioust, président du Comité d'entente des anciens combattants, et Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint.



Stéphanie Daumin, Didier Dubarle, maires-adjoints, et Jean-Jacques Bridey, député du Val-de-Marne.



Julien Bégnigne Rollet et Julien Alves, représentants de la 22^e compagnie d'incendie et de secours de Chevilly-Larue, et Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint.



Christian Hervy, le Maire, et Ahmed Zineddaine, directeur de l'antenne locale de Valophis Habitat, avec Cyprien Moro, président de l'association La Boule Chevillaise.

Il y avait foule au gymnase Marcel Paul le 9 janvier à l'occasion des vœux de la Municipalité aux personnalités locales. Dans l'assistance étaient notamment présents d'anciens élus du Conseil municipal, des Conseillers régionaux et généraux, des représentants des autorités civiles et militaires et des corps constitués, des représentants des communautés religieuses, des membres du monde associatif local, des personnalités locales du monde culturel et sportif, des agents des services municipaux, ... C'est sur les rythmes de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue qu'ils ont été chaleureusement accueillis par Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, et Stéphanie Daumin, maire-adjointe. Christian Hervy, le Maire, dont l'état de santé s'améliore, a pu être présent et prononcer son traditionnel discours. Il a d'abord présenté ses vœux à l'assistance en se déclarant « heureux de pouvoir vous souhaiter de vive voix une bonne année qui soit faite, malgré toutes les difficultés du moment, du plus grand bonheur et de la meilleure santé possible, du bien-être que procure le fait de pouvoir échanger amitié, amour et solidarité avec

tous les êtres qui vous sont chers, des succès auxquels vous aspirez dans toutes vos activités, professionnelles, citoyennes, familiales ». Puis il a insisté sur la continuité du service public en son absence. « Je remercie vivement Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, Stéphanie Daumin, maire-adjointe, et tous mes collègues de la majorité municipale, Michel Gouriou, Directeur général des services et l'ensemble des agents de la commune, pour la manière très efficace dont ils ont immédiatement réagi afin que la gestion de la commune se poursuive avec sérénité et dynamisme ». Le Maire est ensuite revenu sur le sens de l'action du service public local : « le rôle de la commune est de protéger tous ses citoyens contre la dégradation des conditions de l'existence. Quand menacent le déclassement, le chômage et la précarité de l'existence, je pense prioritaire de veiller aux acquis en matière de santé, de protection sociale, de solidarité, et ceci au bénéfice de toute la population ». Il a également largement abordé la mise en service du tramway T7, accompagné de la requalification de la RD7, « évènement hautement



Jean-Noël Bernard, proviseur du lycée Pauline Roland, et Jean-Roch Cognet, principal du collège Jean Moulin.



Stéphanie Daumin, maire-adjointe, et François Favard, en charge du projet de la Cité de la gastronomie au Conseil général.



Patrick Robillard, responsable de l'aménagement à l'Epa-Orsa, et Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint.



Christian Hervy, le Maire, et Régine et Philippe Boivin, président de l'Association Chevilly Victoria Roumanie (ACVR).

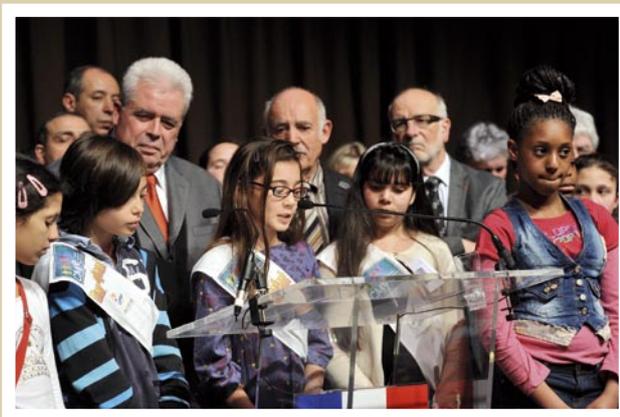


Stéphanie Daumin, maire-adjointe, et Gilles Delbos, Conseiller général délégué.

symbolique du sens imprimé à l'action locale ». Il s'est ainsi félicité de la transformation de l'entrée de ville, des nouvelles facilités de déplacement et du levier de développement qu'offre aux Chevillais l'aboutissement de ce projet, fruit d'une mobilisation de longue date portée par des élus, des acteurs économiques et des citoyens du territoire. « Cette réalisation est emblématique de ce qu'il est possible d'entreprendre lorsque les collectivités territoriales unissent

leurs efforts pour mener à bien des projets d'ampleur » a-t-il rappelé. Il a conclu son discours par quelques mots sur la tranquillité publique : « *la commune et la prévention, les habitants et la dissuasion, la force publique et la justice pour le respect de la loi, voilà me semble-t-il le triptyque nécessaire d'une politique de sécurité et de tranquillité dans une petite ville à l'heure où les valeurs morales et la société qui les porte sont en crise* ». ●

Les vœux du Conseil municipal d'enfants



C'est à deux voix cette année que le Conseil municipal d'enfants (CME) a présenté ses vœux à l'assistance. Celle de Linda Rodrigues, nouvelle maire enfant, et

celle de Maxime Prevost, un de ses deux adjoints, se sont tour à tour élevées sur un ton assuré : « *Nous espérons que l'année 2014 sera une année riche en solidarité en des moments où tant de gens dans le monde souffrent. Nous, Conseil municipal des enfants, allons d'ailleurs agir pour cela cette année* » ont-ils déclaré avant de détailler les actions de solidarité déjà entreprises par le CME ces derniers mois (colis aux personnes isolées, dispense d'une formation aux gestes de premier secours aux enfants des écoles, ...). Ils ont ensuite présenté les actions de solidarité qu'ils souhaitent mener cette année : parrainer la scolarité d'enfants de Yên Bái, ville du Vietnam avec laquelle la ville est jumelée, ou encore organiser des collectes de nourriture. « *Nous souhaitons enfin continuer de nous amuser et de jouer comme tous les enfants, c'est pourquoi nous souhaitons doter le rayon jeu vidéo de la médiathèque de nouveaux titres* » ont-ils conclu avec humour. ●



Inauguration

Bienvenue au square Yên Bái !

Le square Yên Bái, sur la place De Lattre de Tassigny, a été inauguré samedi 18 janvier en présence de Christian Hervy, le Maire, Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, Stéphanie Daumin, maire-adjointe, Gilles Delbos, Conseiller général, et de très nombreux Chevillais. Place désormais aux aires de jeux pour les enfants et à une entrée de ville attrayante.



Ah ! qu'elle est belle désormais la place De Lattre de Tassigny ! Fini le temps d'un espace inutilisé ; au terme de neuf mois de travaux, neuf mois au cours desquels les Chevillais ont vu peu à peu la place se métamorphoser, la voilà des plus avenantes, prête à s'offrir aux familles, aux enfants. On ne faisait qu'y passer et voilà que maintenant on s'y installe ...

Au jour de l'inauguration, les Chevillais étaient au rendez-vous. Ils étaient une bonne centaine, tous âges confondus, à être venus découvrir le nouveau visage de la place, c'est-à-dire le square nouvellement construit. À peine les portes de celui-ci ouvertes, les enfants se sont précipités sur les toboggans et la toile d'araignée pyramide. Pour l'occasion, les familles s'étaient déplacées de tous les quartiers de la ville. Comme l'a expliqué Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, c'est à l'endroit le plus ensoleillé de la place qu'ont été installés « deux espaces de jeux, dont un pour les tout-petits, et des bancs pour permettre aux parents et aux riverains de se poser et de discuter ».

Des espaces plantés ont été aménagés, avec une allée piétonne permettant de circuler. Le stationnement a été totalement repensé ; il compte désormais 46 emplacements (soit 3 de plus qu'avant) et se fait en épi pour éviter les arrêts en double file. Et deux de ces places, c'est une première, sont réservées à l'alimentation des véhicules électriques. Dans l'esprit de l'Agenda 21, l'éclairage a été complètement repris pour être plus économe en énergie ; les nouvelles installations génèrent un gain de 81% de consommation d'énergie.

Cette inauguration faisait écho à celle du tramway, le 16 novembre dernier, et à la requalification de la RD 7. Gilles Delbos, Conseiller général, a d'ailleurs rappelé à cette occasion l'importance de la coopération efficace entre collectivités qui a permis la réalisation de ces trois projets. Et à propos de coopération, le square qui désormais orne la place porte le nom de Yên Bái, cette province vietnamienne avec laquelle Chevilly-Larue entretient des liens de coopération (fourniture de denrées, parrainage d'enfants, etc) et d'amitié. ●



Linda Rodrigues
Chef de file dans l'â

Élue ce 16 décembre Maire enfant par le Conseil municipal d'enfants (CME) où elle siégeait déjà l'an passé, Linda Rodrigues, élève de 6^e au collège Liberté, succède à Nirmine Soliman. Elle est assistée dans sa fonction de Maxime Prevost et de Ikrame Ghodbane également membres du CME durant leur CM2 et aujourd'hui collégiens en 6^e à Jean Moulin. Assidus et engagés dans la vie de la ville, ils auront cette année à cœur de mettre en place la visite d'installations municipales, de proposer des jeux vidéo éducatifs à la médiathèque pour les moins de 10 ans et d'organiser une nouvelle boum dont les bénéfices serviront à scolariser les enfants de Yên Bái au Vietnam.

Ajouté au collège et aux activités extra-scolaires, le programme est dense mais n'effraie nullement Linda. Déjà fort impliquée l'an dernier dans la commission Événement-Environnement, elle a contribué à la mise en place de poubelles de tri sélectif dans les écoles de la ville ainsi qu'à la scolarisation de cinq enfants de Yên Bái, ville du Vietnam avec laquelle la commune mène des actions de coopération. Cette année, par les pouvoirs qui lui sont conférés, Linda est on ne peut plus déterminée à faire de son mieux pour qu'aboutissent les projets du CME. *« J'aime partager et défendre mes idées, insuffler de l'énergie et passer à l'action. Mais tout d'abord, je vais m'attacher à bien accueillir les premières années au CME et veiller à soutenir chacune des commissions dans leurs différents chantiers. En nous concertant, nous parviendrons à des résultats satisfaisants ! »* Avec l'ambition de faire les choses bien sans perdre de temps, Linda souhaite pouvoir mettre en place la visite de sites municipaux comme la cuisine centrale de l'école Pasteur ou encore la piscine, initiative qui permettrait aux Chevillais de redécouvrir leur ville. Généreuse, elle espère organiser une collecte de vêtements et de fournitures scolaires pour les enfants défavorisés et n'oublie pas ceux de Yên Bái dont beaucoup, encore, ne sont pas scolarisés et pour lesquels elle compte bien se démenner. *« En organisant en juin une nouvelle boum, nous permettrons encore à quelques enfants d'avoir droit à l'instruction, grâce aux fonds collectés par la vente de gâteaux et de boissons. Pour nous*

qui avons la chance d'accéder au savoir et à la connaissance, c'est merveilleux de faire ça pour eux ! » Si son mandat d'un an le lui permet, dans le cadre de la commission Loisirs-Ville-Environnement, Linda aimerait également organiser une journée consacrée au nettoyage de la commune ainsi qu'un concours de cuisine. Discrète et studieuse, aînée d'une charmante famille de trois enfants et bientôt âgée de 12 ans en mars prochain, notre nouvelle élue confie en toute modestie que la Présidence de la République pourrait la tenter, consciente que si l'ENA (École nationale d'administration) ne voulait pas d'elle, les hautes sphères de la finance ou celles de la médecine pourraient tout autant la séduire. Pour l'heure, ce sont les cours de français avec M^{me} Castel qui la passionnent, tout comme les romans policiers, notamment ceux d'Agatha Christie, ses préférés. Douée en arts plastiques, gracieuse à la danse, déterminée et engagée au CME, dans tout ce qu'elle a choisi d'entreprendre Linda n'a qu'un seul leitmotiv, tendre vers la perfection. Cela ne l'empêche pas d'aimer dormir comme un loir. Elle aime aussi le soleil, voyager, chanter, cuisiner, bavarder et faire la fête avec ses amies. À part la neige qu'elle affectionne peu. En parlant de ce qui l'attriste, Linda avoue : *« si d'un coup de baguette magique, je pouvais faire qu'il n'y ait plus jamais de racisme sur terre, je le donnerais tout de suite ! »* Pour l'heure, homologue de Christian Hervy, le Maire de la commune, honorée de représenter tous les enfants chevillais, Linda n'a nullement besoin des pouvoirs d'une fée pour agir et avancer. ●

Florence Bédouet

Le 8 mars prochain, Chevilly-Larue célèbrera la journée internationale des femmes. Rendez-vous conviviaux, présentation de projets, expositions et autres initiatives émailleront cet après-midi et cette soirée à la Maison pour tous et à la médiathèque. À cette occasion, annonce sera faite de la volonté de la commune d'adhérer au centre Hubertine Auclert.



La fresque réalisée par les jeunes du SMJ

Contre les stéréotypes, une

Il y a deux ans, lors d'un Conseil municipal qui se tenait à l'occasion de la journée des droits des femmes, la Municipalité avait adopté la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Dans ce cadre, la commune s'était alors engagée à travailler avec des partenaires pour promouvoir cette égalité. Dans les temps qui ont suivi, des ateliers de réflexion autour de l'égalité homme/femme avaient

été initiés, sous l'égide de Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités, et d'Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture. Les membres de ces ateliers, des femmes et des hommes de Chevilly-Larue, avaient alors élaboré un plan d'actions à mettre en œuvre dans la ville et se déclinant autour de quatre axes forts : mieux connaître la situation des femmes et faciliter l'accès aux droits, organiser et soutenir des actions de

sensibilisation et d'information, promouvoir la place des femmes dans la vie locale, prévenir les violences faites aux femmes. Un an plus tard, à l'heure où la mise en œuvre de nombre de ces actions est largement avancée, la commune envisage d'adhérer au centre Hubertine Auclert, organisme francilien de ressources et d'accompagnement des collectivités territoriales pour l'égalité femmes-hommes (cette proposition sera soumise au Conseil municipal du 11 février).

« L'égalité entre les femmes et les hommes, une idée toujours à défendre »



À travers les actions menées à Chevilly-Larue en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'objectif est évidemment de faire évoluer les mentalités. Une chose est sûre, depuis la mise en œuvre du plan d'actions, ce qui a changé c'est que cette question de l'égalité femme-homme est désormais installée dans les débats, c'est un sujet qui existe. Mais il reste encore beaucoup de choses à défendre.

Pour preuve, les débats qui animent le pays à l'heure où est présenté le projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes proposé par la ministre des droits des femmes Najat Vallaud-Belkacem. Quand on voit les réactions hostiles que certains ont réservé à l'idée de retirer la notion de détresse pour l'accès au droit à l'intervention volontaire de grossesse, il est évident qu'il est encore nécessaire de légiférer en ce domaine.

Élisabeth Lazon,
maire-adjointe déléguée à la Culture



lutte au quotidien

Quant à la prochaine journée internationale des droits des femmes, elle sera placée sous le signe de la lutte contre les stéréotypes.

Un combat sur tous les terrains

En un an, la mise en œuvre de ce plan d'actions a été particulièrement active. Prioritairement la commune s'est mobilisée contre les violences faites aux femmes et a mis en place une permanence téléphonique d'écoute et de conseil assurée par un psychologue. Par ailleurs, sur le terrain de la lutte contre les stéréotypes, les services municipaux et leurs partenaires se sont mobilisés. La médiathèque, le théâtre André Malraux ont donné, toute cette année passée, une coloration « droits des femmes » à leurs initiatives et programmations, remplaçant ainsi la question de la place des femmes dans la société au cœur de leurs rendez-vous culturels. Le service

municipal de la Jeunesse s'est également penché sur le sujet. Les jeunes qui fréquentent ce lieu y ont d'ailleurs récemment réalisé une fresque sur le thème de l'égalité femmes-hommes, l'idée étant de donner à voir que les actions du quotidien ou les métiers généralement stéréotypés peuvent/doivent tout aussi bien être pratiqués par les unes ou les uns ; les hommes comme les femmes peuvent faire la vaisselle, être cosmonaute, etc.

Changer les mentalités

La lutte contre les stéréotypes, c'est d'abord une question d'éducation ; l'apprentissage de l'égalité, cela doit se faire dès la maternelle. Justement, la maternelle Jacques Gilbert-Collet a inscrit son projet de classe art-environnement-nature (avec les grandes sections) sous le thème de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'environnement proche et culturel. Les deux enseignantes à l'initiative de ce projet se sont engagées dans

Programme de la journée du 8 mars

S'il est encore un peu tôt pour pouvoir donner un programme complet et détaillé des initiatives qui viendront ponctuer la journée des droits des femmes, un certain nombre de rendez-vous sont d'ores et déjà prévus.

- À la Maison pour tous, dans l'après-midi : après-midi détente-relaxation avec garde d'enfants.
- À la médiathèque, à partir de 18h : soirée festive avec présentation d'une vidéo sur les stéréotypes réalisée dans le cadre du projet « égalité homme femme et orientation » mené par le lycée Pauline Roland, spectacle et buffet partagé préparé par des associations locales.
- Au théâtre André Malraux, les vendredi 7 et samedi 8 mars : *Les mains de Camille*, spectacle de marionnettes autour de la vie de Camille Claudel (tarifs de 9€ à 17€, sur réservation au 01 41 80 69 69).
- Dans la ville : exposition de photographies de Sylla Grinberg contre les stéréotypes, réalisée avec le concours d'élèves du lycée Pauline Roland. Ces œuvres seront exposées notamment devant la médiathèque et le lycée Pauline Roland.

cette voie en faisant le constat que les tout-petits sont orientés dans leurs choix, de jouets par exemple ; déconstruire les stéréotypes à l'école est un enjeu de l'égalité femme-homme dans la société. Au lycée Pauline Roland, deux professeurs (M. Buchs, professeur d'Éducation physique et sportive, et M^{me} Pignol, professeur de Sciences économiques et sociales) font actuellement travailler leurs élèves de 1^{ère} ES sur un projet de recherche, d'enquête, d'analyse et de synthèse autour du thème « égalité homme femme et orientation ». Les lycéens seront d'ailleurs particulièrement présents le 8 mars prochain puisque huit d'entre eux ont accepté de prêter leur image au photographe Sylla Grinberg dont les photographies, en guise de campagne de sensibilisation à l'égalité femme-homme, seront exposées dès ce jour-là dans toute la ville. ●

Géraldine Kornblum



Point d'accueil de la sécurité sociale

La mobilisation s'intensifie

Le 20 janvier dernier, une délégation d'élus municipaux, accompagnée d'une soixantaine de Chevillais, s'est rendue à la direction de la CPAM 94 pour défendre le point d'accueil de la sécurité sociale de Chevilly-Larue.

Le froid et la pluie n'auront pas entamé la détermination des soixante Chevillais qui se sont rendus jusqu'à Créteil, aux côtés de leurs élus, pour remettre à la direction départementale de la CPAM 94 les 1 550 pétitions recueillies en faveur d'une ouverture 5 jours sur 7, y compris pendant les vacances scolaires, du point accueil de la sécurité sociale (avenue Roosevelt) et en faveur de l'installation d'une boîte aux lettres extérieure accessible en dehors des horaires d'ouverture. Au pied de l'immeuble de l'assurance maladie, l'assemblée entend bien faire entendre ses revendications. « Il faut se mobiliser pour préserver le bon fonctionnement de ce service de proximité nécessaire, notamment pour les Chevillais qui ont des difficultés à se déplacer » rappelle Stéphanie Daumin, maire-adjointe, avant de rentrer dans l'édifice en compagnie de Didier Dubarle, d'André Deluchat et de Hermine Rigaud, également maires-adjoints, afin de rencontrer M. Filiberti, Directeur départemental de la CPAM. Dehors, le groupe attend avec impatience l'issue de l'entretien. « Aujourd'hui, ce point d'accueil n'est plus ouvert que 3 jours par semaine ! » s'indigne

Jeannine Monbillard, une habitante du quartier Sorbiers-Saussaie, abondée par Geneviève Chapuis qui réside dans le même quartier : « Depuis les vacances de la Toussaint, ils ne reçoivent plus que sur rendez-vous. L'autre jour j'ai voulu déposer un dossier pour ma fille qui est handicapée, ils ont voulu m'envoyer à Créteil ! ». À quelques mètres de là, une voisine, Marcelle Vulin, approuve : « J'ai 82 ans et j'ai du mal à marcher à cause de mes phlébites. C'est compliqué de se déplacer, le point d'accueil n'est pas loin de chez moi, il faut qu'il reste ouvert ». « On a combattu pour avoir des acquis sociaux, aujourd'hui, on manifeste pour les conserver » conclut Roger Broeckert, riverain du quartier Bretagne. Au terme de près d'une heure et demie d'entretien, les élus ont rejoint l'assemblée d'habitants pour leur donner le résultat des discussions. En l'absence de M. Filiberti, les représentants de la CPAM n'ont pas pris d'engagement face aux réclamations des Chevillais. Une réponse écrite de la CPAM à ces revendications devrait néanmoins être envoyée à la mairie dans les prochains jours. ●

Léa Goutmann-Becker

Tous au vestiaire !



Envie de renouveler votre garde-robe sans vous ruiner ? Besoin d'un nouveau manteau pour l'hiver ? Savez-vous que vous pouvez trouver votre bonheur au vestiaire du Secours populaire ? Des rayonnages entiers de vêtements, chaussures, linge de maison, objets attendent les acheteurs. Il y en a pour toutes les tailles, tous les goûts, toujours à petits prix ; le vestiaire du Secours populaire est ouvert à tous les Chevillais. De plus, en achetant au Secours populaire, on se fait plaisir mais on fait aussi des heureux puisque les recettes du vestiaire contribuent grandement au financement des activités caritatives de l'association, et plus

particulièrement à l'achat de denrées pour le secours d'urgence et pour la distribution mensuelle des colis alimentaires (le Secours populaire de Chevilly-Larue compte une quarantaine de familles bénéficiaires). Et si d'aventure vous aviez envie de vous impliquer au Secours populaire, n'hésitez pas, les bénévoles sont les bienvenus. ●

● **Secours populaire de Chevilly-Larue**
14, rue Élisée Reclus (dans la Maison des associations)
Le vestiaire est ouvert le lundi et le vendredi de 14h à 17h.

● **Renseignements auprès de M^{me} Baocchi, secrétaire générale de l'association, au 06 23 29 55 21).**

Déchets de soins à risques infectieux

Nouvelles modalités de collecte des déchets de soin

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri) perforants, c'est-à-dire les seringues, les aiguilles et les cathéters, font l'objet d'un mode d'élimination spécifique. Jusqu'à présent, des récipients spécifiques étaient mis à disposition par la commune aux patients en automédication pour leur permettre de les évacuer. Cependant, par arrêté ministériel, à compter du 3 février, ces réceptacles ne seront plus distribués par le secteur Déchets des services techniques municipaux. En effet, c'est désormais en pharmacie que ces boîtes

à aiguilles seront remises aux patients qui seront ensuite invités à rapporter les boîtes pleines dans les pharmacies équipées pour les recevoir. ●

● **Pour rapporter votre réceptacle, rendez-vous dans les pharmacies suivantes :**
● **L'Haj-les-Roses – Pharmacie de la Vallée aux renards – 7, rue Léon Blum,**
● **Thiais – Pharmacie de l'Église 23, rue Robert Laporte,**
● **Villeneuve-Le-Roi – Pharmacie du Haut Pays 2, rue Saint-Martin.**

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 11 février 2014 à 19h à la salle du Conseil

Remerciements

Messages de sympathie à l'attention du Maire

Depuis son entrée à l'hôpital début novembre, **Christian Hervy, le Maire**, a reçu plusieurs centaines de messages de solidarité et de sympathie. Ces derniers ont salué la lucidité et le courage des décisions qu'il a prises dès son hospitalisation. Au delà des messages envoyés par des personnalités locales, un grand nombre d'habitants de tous les

quartiers de Chevilly-Larue lui ont adressé de très chaleureuses marques de reconnaissance. Le Maire et sa famille, très touchés des marques de sympathie adressées, remercient du fond du cœur toutes celles et tous ceux qui par un écrit, une parole ou de toute autre façon, ont fait part de leur soutien moral et de leurs encouragements. ●

Parmi les personnalités du territoire, du Val-de-Marne, de l'Île-de-France et des villes jumelles qui ont fait parvenir un message de sympathie

Sylvie Altman, maire de Villeneuve-Saint-Georges, Françoise Baud, maire de Valenton, Daniel Breuiller, maire d'Arcueil, Raymond Charresson, maire de Rungis, Richard Dell'Agnola, maire de Thiais, Danièle Cassin, conseillère municipale à Rungis, Claudine Cordillot, maire de Villejuif, Christian Cambon, sénateur-maire de Saint-Maurice, Didier Gonzales, député-maire de Villeneuve-le-Roi, Jean-Jacques Bridey, député-maire de Fresnes, Daniel Guiraud, maire des Lilas, président de Paris Métropole, Philippe Laurent, maire de Sceaux, vice-président de l'Association des maires de France, Patricia Tordjman, maire de Gentilly, présidente de la Communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre, Pierre Coilbault, maire de L'Hay-les-Roses, Jean-Luc Laurent, député-maire du Kremlin-Bicêtre, Christine Janodet, maire d'Orly, Corinne Gorlier, maire d'Ablon-sur-Seine, Dominique Merle, maire adjoint EELV de L'Hay-les-Roses, Hubert Baudet, maire de Pougne-Hérison, Yérin Fassa, maire sortant de Rosso (au nom des habitants du village de Dieuk), Christophe Lang-Jakob, maire d'Hochdorf, Ngo Hanh Phuc, maire de Yên Bái, Gheorge Cristian, maire de Victoria, Jean-Marc Nicolle, conseiller régional, le Père Marc Soyer, responsable du séminaire des missions, Gauthier Delaforge, capitaine des

pompiers, Ivan Bouchier, sous-préfet, Jean-Claude Boucherat, président du conseil économique et social régional, Étienne Guyot, président du Directoire de la Société du Grand Paris, Christian Pépineau, membre du bureau de la CCI de Paris et président d'Unigros (grossistes de Rungis), Stéphane Layani, président de la Semmaris, Christian Favier, président du Conseil général et sénateur du Val-de-Marne, Laurence Cohen, sénatrice du Val-de-Marne, conseillère régionale, François Garcia, président de la communauté d'agglomération des portes de l'Essonne, Pierre Sanner, directeur de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires, Pierre Lefort, président de l'ADOR (association d'entreprises du pôle Orly Rungis), Frank Méreyde, président de l'aéroport d'Orly, Marc Spielrein, président de l'agence de développement du Val-de-Marne, Cédric Quintin, secrétaire départemental de la CGT, Fabien Guillaud-Bataille, secrétaire du PS 94, Luc Carvounas, sénateur-maire d'Alforville, secrétaire du PS 94, Jamal Maarof, président de l'association des musulmans de Chevilly-Larue, Jacques Benchitrit, président de la communauté israélienne de Chevilly-Larue, Gilberte et Armand Amsellem, président d'honneur de la communauté israélienne, le père Louines Plaisir, curé de Chevilly-Larue. ●

Lycée Pauline Roland/épicerie solidaire Sol'Épi

Quelle belle collecte !



« **L**es jeunes ont été très impressionnants ! Nous leur en sommes très reconnaissants ! » Anita Contesse, présidente de l'épicerie solidaire Sol'Épi, n'a pas assez de mots pour remercier les élèves de la terminale ES du lycée Pauline Roland pour l'action de solidarité qu'ils ont menée ; une semaine durant, du 9 au 14 décembre, ils se sont démenés chaque jour au sein de leur établissement pour inciter les élèves, les professeurs, tout le

personnel, et même les parents à faire don de denrées non périssables. « *Nous leur avons expliqué au préalable la fonction de l'épicerie solidaire Sol'Épi* », relate Anita Contesse, c'est-à-dire une épicerie où peuvent venir s'approvisionner des personnes en difficulté, parce que faisant face à des accidents de vie. Ici les produits sont vendus à 10% de leur valeur réelle. Anita Contesse leur avait alors précisé que les produits d'hygiène étaient ce qui manquait particulièrement dans les rayons. Les jeunes ont entendu le message : en plus des habituelles denrées alimentaires, ils ont récolté en quantité dentifrice, mousse à raser, produits pour bébé, brosses à dents, etc. Et le samedi 20 décembre, c'est en présence de Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, d'Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, de Jean-Noël Bernard, proviseur du lycée, de Mamadou Keïta, responsable du service municipal de la Jeunesse (qui a accompagné le projet), et de Marie-Laure Pignol, leur professeur de Sciences économiques et sociales avec laquelle ils ont mené à bien ce projet, qu'ils ont officiellement remis à Anita Contesse 683 kg de denrées (soit 859 produits). Un grand bravo à eux car, comme l'a dit Anita Contesse, « *c'était vraiment extraordinaire !* ». ● **G.K**



Projet éducatif local

Bientôt une ludothèque à Chevilly-Larue

Les petits Chevillais et leurs familles ont de quoi se réjouir ! Courant mars, ils auront à leur disposition un espace d'échange et de communication autour du jeu, rue Outrequin (là où était située la crèche provisoire Gaston Variot). En effet, dans le cadre de son Projet éducatif local, la commune avait décidé de se doter d'une ludothèque, un équipement destiné aux enfants âgés de 3 à 11 ans qui leur permettra de venir s'amuser, accompagnés de leurs parents, avec des jeux de société, de construction, des figurines... Ce lieu, dont l'accueil sera assuré par des assistants ludothécaires, favorisera les rencontres et le lien social entre les parents, les enfants et également les professionnels de l'enfance. Par ailleurs, des projets autour de la thématique du jeu seront mis en place avec différentes structures comme les écoles ou les accueils de loisirs. ●

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Connaissez-vous les villages-vacances ?



Depuis plus de quarante ans le Conseil général du Val-de-Marne défend le droit aux vacances pour tous avec les deux villages-vacances dont il est propriétaire, Guébriant (Haute-Savoie) et Jean-Franco (Savoie). Chaque année ils accueillent 9 000 vacanciers ; les villages-vacances sont ouverts à tous les Val-de-Marnais. Des séjours familles y sont organisés pendant les vacances scolaires, y compris pendant les vacances d'été (les centres sont ouverts du 5 juillet au 31 août) où il fait bon découvrir les joies de la randonnée, du vélo, du canyoning et des excursions en montagne. La priorité est donnée aux familles ayant des enfants de plus de 6 ans et aux familles qui sont parties le moins souvent (les clubs sportifs, les retraités, les associations et les comités d'entreprises peuvent également profiter de séjours). Personne ne paie le coût réel du séjour (en pension complète, hors coût du voyage, de la taxe de séjour et de la participation à certaines activités). Les tarifs sont au quotient familial donc établis en fonction des revenus des familles (tarifs préférentiels pour les jeunes de 18-25 ans sans emploi et résidant sans leurs parents, tarifs spécifiques pour les groupes), une part importante du coût étant prise en charge par le Conseil général. ●

● La brochure complète des villages-vacances et le dossier de demande de réservation sont téléchargeables sur www.cg94.fr/villages-vacances. Renseignements auprès de la centrale de réservation des villages-vacances – Hôtel du département, Conseil général du Val-de-Marne 94054 Créteil cedex, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermeture le 1^{er} jeudi matin du mois). Tél. : 39 94.

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou au 01 45 60 19 65
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 85 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr.

expressions des élu(e)s

Didier Dubarle ► *1^{er} maire-adjoint, élu du groupe Communistes et Partenaires*

Inquiétudes sur la Sécurité sociale !



Le 20 janvier dernier, une soixantaine de Chevillais ont porté à la CPAM de Créteil les 1550 pétitions exigeant l'ouverture 5 jours sur 7 sans rendez-vous préalable, du point d'accueil Sécurité sociale, ainsi que la mise en place d'une boîte à lettre accessible 7 jours sur 7. La délégation municipale a été reçue par les représentants de la direction départementale. C'est avec une grande vigilance que les élus de la municipalité attendent la réponse qui doit être apportée dans les

prochains jours aux demandes légitimes des Chevillais. En effet, les dernières annonces gouvernementales concernant le financement de la protection sociale ne peuvent que nourrir nos inquiétudes. En mettant un terme autoritairement au financement de la politique familiale par les cotisations sociales, François Hollande s'attaque à un pilier du système social et de solidarité, hérité du Conseil national de la résistance. Les cotisations sociales ne sont pas une charge, c'est une richesse créée pour répondre aux besoins des familles. C'est la cohérence même de notre système

de sécurité sociale qui est en cause. La priorité du système n'est plus la protection des familles et des travailleurs, mais la protection des entreprises et de leur rentabilité financière, qu'il ne faut pas confondre avec leur compétitivité ! Une politique sociale et familiale efficace, c'est une démographie protégée, une espérance de vie prolongée et des travailleurs en bonne santé, et cela est aussi bon pour les entreprises et pour les comptes de la Sécurité sociale. Au quotidien, ce sont des services publics efficaces, accessibles et au service de la santé de tous !

Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialistes et apparentés*

Une autre vision du territoire



À l'heure de la mondialisation, l'organisation du pays est courtelinesque, incompréhensible et financièrement coûteuse. Quand on sait que les collectivités assurent près des trois quarts de l'investissement public, il y a urgence à remettre de l'ordre. Mais, il y a loin de la coupe aux lèvres. À peine le chef de l'État a-t-il relancé le débat sur l'indispensable réforme territoriale, et déjà mille controverses surgissent, chacun défendant son pré carré, ses baronnies et ses intérêts. Repenser la place des départements, dans le cadre d'une grande métropole

parisienne ? Une vieille idée technocratique cingle un cartel d'élus, soucieux de préserver leurs acquis. Le chantier de la réforme du « mille-feuilles territorial » est pourtant bien une promesse du Président de la République qui doit être engagée. De ce point de vue, la suppression des départements de la première couronne peut servir d'exemple pour une organisation simple, lisible, efficace. Ne serait-ce que parce qu'elle confortera le rôle de pilote de la métropole du Grand Paris, en la dotant d'une gouvernance efficace et cohérente, tout en traitant les problèmes quotidiens de ses habitants, à un niveau pertinent.

Qu'on le veuille ou non, l'échelon départemental est devenu inadapté aux enjeux de la « zone dense », qu'il s'agisse de l'éducation, de l'environnement, des transports ou des services publics. Ces dernières années, des initiatives ont été prises pour aboutir à une répartition plus équitable des richesses entre les départements de la petite couronne. En vain. D'où la nécessité de bâtir un territoire solide et solidaire, sur un périmètre plus large. Le tout en se donnant le temps du rassemblement et du respect. Sans précipitation. Avec méthode, et dans l'intérêt général.

Dominique Lo Faro ► *conseiller municipal, élu du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

Refusons la casse des collectivités locales



Le Conseil constitutionnel a validé, jeudi 23 janvier, la création de 13 métropoles sans aucune concertation préalable avec les élus locaux et les habitants.

Le débat à propos du mille-feuilles est démagogique. En effet, de quelle clarification parlons-nous quand d'un bout à l'autre du territoire les compétences ne seront pas les mêmes. C'est la fin assumée de la République française fondée sur l'égalité de traitement et l'unicité du territoire, la fin de l'égalité républicaine et la mise en concurrence des

territoires soumis à l'austérité. Les métropoles deviendront les vecteurs de la compétition internationale fondée sur la captation des richesses. La métropole du Grand Paris verra le jour le 1^{er} janvier 2016 et regroupera 124 communes correspondant à celles de Paris et des trois départements de la petite couronne, soit près de 7 millions d'habitants. Elle bénéficiera de larges transferts de compétences, en matière économique, d'habitat et d'urbanisme, d'environnement et d'aménagement. On créera des Conseils de territoires sans pouvoirs pour 300 000 habitants. L'enjeu est d'orienter

les crédits publics vers la croissance productiviste au détriment des politiques sociales menées par les Conseils généraux. Nous affirmons que la métropole doit servir l'intérêt général et répondre au plus près aux attentes des citoyens. Sinon c'est une usine à gaz qui se dessine. Notre ville devra verser annuellement 21,5 millions d'euros de recettes fiscales à la métropole : l'intégralité du produit de la fiscalité économique et la part départementale de la taxe d'habitation. Quel montant lui sera-t-il restitué ? Nul ne le sait. On est bien loin des lois de décentralisation.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Laurent Taupin ► *conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

Enfin une loi visant à limiter les ondes électromagnétiques



Le jeudi 23 janvier, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture la loi relative à la sobriété, à la transparence et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques. Fruit d'un an de travail entre les députés, le texte apparaît comme un « *compromis constructif* » selon les mots de Philippe Martin, ministre de l'Écologie. La principale mesure du nouveau texte introduit dans la loi « l'objectif de modération de l'exposition ». Ce texte

s'inscrit ainsi dans un paysage marqué par la croissance exponentielle des technologies sans fil, génératrices de radiofréquences – les ondes électromagnétiques – au milieu desquelles vit la population utilisatrice ou non de ces équipements. Même s'il n'existe pas de consensus scientifique sur les risques potentiels des radiofréquences pour la santé, plusieurs avis et études ont néanmoins appelé à la prudence. D'où la mise en avant d'un principe de « *modération* » de l'exposition visant surtout les « *points atypiques* », ceux où les niveaux d'exposition

« dépassent sensiblement la moyenne observée à l'échelle nationale ». Enfin, la loi prévoira l'interdiction de toute publicité pour le téléphone portable ciblant les enfants de moins de 14 ans, ainsi que l'interdiction du Wi-Fi dans les garderies et les crèches en attendant une extension de cette mesure aux écoles maternelles et primaires. Bien que modeste, ce texte n'en constitue pas moins une avancée. Espérons que les sénateurs l'adoptent dans les mêmes termes sans céder aux pressions des opérateurs.

Jean-Paul Homasson ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Regards sur l'année croisée France-Vietnam



Organisée à l'occasion du quarantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, l'année France-Vietnam a commencé par l'année française au Vietnam en 2013 et se poursuit avec celle vietnamienne en France en 2014. L'objectif est de renforcer les liens politiques, les échanges commerciaux et culturels, de renouveler et d'actualiser l'image de la France au Vietnam. Et elle en a bien besoin ! Cette année croisée a été organisée sous l'égide de l'Institut Français. L'enjeu est de taille, d'autant que

la France accuse un déficit commercial vis-à-vis du Vietnam et perd régulièrement du terrain au profit des États-Unis, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Corée du Sud et du Japon. Des manifestations ont eu lieu dans divers domaines au Vietnam, certaines prestigieuses comme les concerts de l'orchestre de Paris ou la semaine du film à Da Lat. Avec son jumelage avec la ville de Yên Bái, Chevilly-Larue n'est pas en reste. Afin de donner un nouvel élan à nos échanges, une délégation chevillaise représentative des domaines culturels, de la restauration, des parents d'élèves et de l'association Chevilly-Larue-Yên Bái a été accueillie dans notre ville

jumelle en novembre. Les échanges ont été fructueux, chacun ayant le souhait de les développer et de les partager. Ainsi pour la fête communale en juin 2014 nous recevons la délégation de Yên Bái pour concrétiser les projets. La mission avait aussi pour objectif de proroger l'aide alimentaire (lait de soja et lait en poudre) pour les enfants des écoles maternelles publiques de la ville. Notre action a reçu le label de l'Institut Français. Une belle reconnaissance purement virtuelle... Un grand merci au service des relations internationales pour sa coopération active, efficace et amicale.

Pascal Rioual ► *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*



À l'occasion de cette dernière tribune de la mandature 2008-2014, je tiens à remercier l'ensemble des conseillers qui ont siégé à mes côtés depuis six ans.

Nous avons toujours tenu à défendre nos idées, notre vision du service public et notre ambition pour Chevilly-Larue. Un moment important pour Chevilly-Larue s'ouvre actuellement : c'est désormais le temps de la

démocratie, du débat, des idées. C'est un moment essentiel pour notre ville et nous vous encourageons à prendre en mains votre avenir en votant les 23 et 30 mars prochains.

► *Elus du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits*

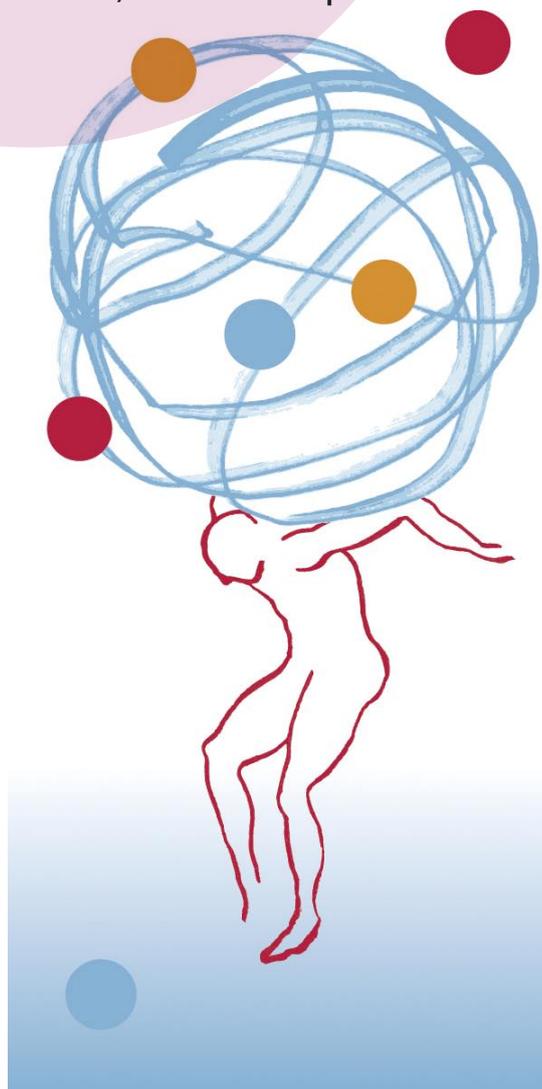
Tribune non parvenue

Le Grand Dire

À chacun ses modes de Transports mythologiques

Petit à petit, *le Grand Dire*, événement culturel imaginé par la Maison du Conte en partenariat avec la médiathèque, plante ses jalons dans la saison culturelle.

Le 1^{er} février, s'est ouverte l'exposition *Transports mythologiques*. À voir jusqu'au 29 mars, à la médiathèque.



Dieux et déesses, héros, rois et reines, tout ce petit monde est lié dans la mythologie, surtout lorsque celle-ci est grecque ; les uns et les autres sont cousins entre eux, ne cessent de se croiser, de se battre, de manigancer, ... Comme faire pour s'y retrouver un peu ? Une grande famille, ce n'est jamais qu'un réseau, et du réseau aux transports il n'y a qu'un pas. Filant ainsi la métaphore, l'exposition *Transports mythologiques*

commence justement par la découverte d'un grand plan lumineux interactif, à la manière des vieux plans de métro à boutons. À la différence que les stations sont des personnages de la mythologie et les lignes des histoires, des lignes comme des fils directeurs, des fils d'Ariane pour s'y retrouver dans tous ces méandres de l'imaginaire. En un clic, on peut allumer tous les dieux, ou tous les héros, ou tous les monstres, ou toutes les femmes de Zeus, ou tous les voyages (d'Ulysse, de Jason, etc). La plasticienne Lucile Hamon et le conteur Julien Tauber ont conçu une exposition « *boussole pour se perdre dans les récits* ». Et c'est réussi !

Un cabinet de lecture et de jeu attend les visiteurs. Ici, les *Transports mythologiques* se font en commun pour ceux qui décident de se laisser aller à une partie du jeu de société créé par les deux artistes. Ils pourront aussi se faire en solitaire ; muni d'un lecteur MP3 sur lequel sont enregistrées des histoires de la mythologie, racontées par Julien Tauber ou par des bibliothécaires, chacun pourra déambuler dans la médiathèque casque sur la tête et ainsi se laisser emporter, « transporter » au gré de ses imaginaires. Des affiches disséminées entre les rayonnages pourront entrer en résonance avec les récits ainsi entendus ... Un peu partout, des signets (marque-pages) seront à disposition des visiteurs qui, au gré de leurs envies, pourront les annoter et les glisser dans un ouvrage. Une manière poétique de continuer le réseau, d'en tisser un nouveau ... ●

Géraldine Kornblum

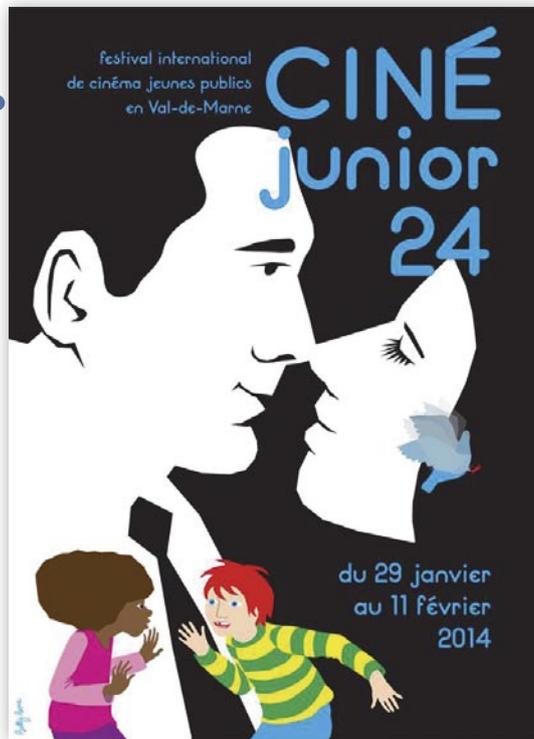
- Exposition *Transports mythologiques*, jusqu'au 29 mars à la médiathèque – 25, avenue Roosevelt (01 45 60 19 90). Entrée libre.
- Visites contées par Julien Tauber et Cécile De Lagillardaie : les mercredis 5 et 12 février, 5 et 19 mars à 10h30 et 15h30, le samedi 15 mars à 11h et 16h30, le samedi 29 mars à 14h30 et 16h30.
- Visites et histoires racontées par les bibliothécaires : les mercredis à 15h30, les samedis à 16h30.



Festival Ciné-Junior C'est pas fini !

Le festival Ciné-junior, quand il n'y en a plus, il y en a encore ! Mais oui, il reste quelques jours pour que les enfants profitent de films adaptés à leur âge dont ils n'auraient jamais soupçonné l'existence sans ce festival international de cinéma jeune public organisé par le Conseil général du Val-de-Marne. Loin des super productions, Ciné-junior fait découvrir aux plus jeunes de petites perles françaises ou étrangères en court ou long métrage. Dépêchez-vous d'en profiter, c'est jusqu'au 9 février au théâtre André Malraux, jusqu'au 11 février dans les autres salles obscures du département. ●

► **Dimanche 9 février à 14h30**
La petite taupe et son amie la souris,
programme de courts métrages pour les enfants à partir de 3 ans, suivi d'une animation avec des cahiers d'activités à gagner.



Au théâtre André Malraux
(réservations au 01 41 80 69 57
cparc@theatrechevillylarue.fr).
Tarifs : 4,50€ (adultes), 4€ (enfants).

Concert Le classique, c'est pour tout le monde

Il y a ceux qui croient que la musique classique, ce n'est pas pour eux ; c'est ennuyeux et on n'y comprend rien. Préjugés que tout cela ! Et si vous vous laissiez surprendre ? Ce dimanche 9 février, le conservatoire propose un concert de musique de chambre avec Aline Gasparini (professeur d'alto) et Muriel Tucker (professeur de piano). Ce rendez-vous est pour toutes les oreilles, de mélomanes comme de néophytes. On y écouterait en toute intimité un programme des plus charmants. Y seront interprétées les *Danses françaises* de Marin Marais, compositeur de la fin XVII^e début XVIII^e, une occasion rare de redécouvrir la musique ancienne. La *Sonate* de Mikhaïl Ivanovitch Glinka rappellera combien ce compositeur a été en son temps (XIX^e) le père de la musique classique russe. On plongera au cœur de la période romantique avec *Deux lieder* de Brahms, avec la participation de la soprano Rachel Schiffmann. On se laissera emporter par le *Lacrymae* de Britten (1950) et ses variations. Et pour finir, l'*Adagio et allegro* de Schumann entraînera l'esthétique romantique de ce programme vers une tendance plus passionnée. La soirée s'annonce prometteuse ! Toujours pas convaincu par le classique ? C'est dommage car en plus les tarifs sont modiques. ●

► **Dimanche 9 février à 17h à l'église Sainte-Colombe.**
Tarifs : 9,35€ ; 5,75€ (parents d'élèves) ; 4,10€ (élèves du conservatoire et enfants de - 12 ans).
Renseignements : 01 56 70 42 45

* CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE & DE DANSE

MUSIQUE DE CHAMBRE

AU PROGRAMME
DANSES FRANÇAISES DE MARIN MARAIS
SONATE DE MIKHAÏL IVANOVITCH GLINKA
DEUX LIEDERS DE JOHANNES BRAHMS avec la participation de Rachel Schiffmann (soprano)
LACRYMAE DE BENJAMIN BRITTEN
ADAGIO ET ALLEGRO DE ROBERT SCHUMANN
 avec Aline Gasparini (alto) & Muriel Tucker (piano)

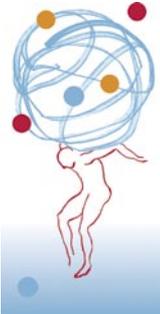
DIMANCHE à 17H 9
FÉVRIER 2014

ÉGLISE SAINTE-COLOMBE
 RENSEIGNEMENTS AU 01 56 70 42 45

TARIFS : 9,35 € - PARENT D'ÉLÈVE : 5,75 €
 - DE 12 ANS ET ÉLÈVE DU CONSERVATOIRE : 4,10 €

29

découvertes
culture



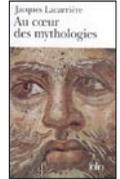
Le Grand Dire, « c'est mythique »

Événement biennal imaginé par la Maison du Conte et la médiathèque, le *Grand Dire* explore la matière des histoires et des récits avec l'envie de sensibiliser au conte et à l'oralité. Au cœur de ce 3^e *Grand Dire*, les mythologies grecques et nordiques et imaginaires : une aventure en plusieurs étapes (d'octobre 2013 à juin 2014) pour parcourir ces histoires et tout ce qu'elles ont à nous dire. Des ateliers pour écouter, s'initier et pratiquer avec des jeunes et des enfants, des expositions, des temps festifs et artistiques en plusieurs lieux de la ville ponctueront cet événement. Voici une sélection d'ouvrages pour mieux vous perdre et vous retrouver au cœur de ces multiples récits et histoires en réseaux.

Livres

Au cœur des mythologies

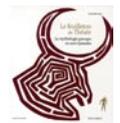
Jacques Lacarrière — Éd. Gallimard, Coll° Folio, 2002



D'ou venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?... À ces questions que les hommes dûrent se poser très tôt, bien avant l'invention des arts et de l'écriture, les mythes donnent des réponses parfois surprenantes ou déconcertantes. Ils tracent ou esquissent les mille et un difficiles chemins qui permettent d'accéder à l'immortalité. Ils disent le pourquoi et le comment de ce qui existe dans le monde, de Sumer à la Scandinavie et de l'Inde à l'Irlande.

Le feuilleton de Thésée

Murielle Szac et Rémi Saillard — Éd. Bayard jeunesse, 2011



En 100 épisodes, le jeune héros grec Thésée grandit et se construit. Il rencontre de nombreux personnages mythiques (Héraclès, le centaure Chiron, Œdipe, Phèdre et, bien sûr, Ariane et le Minotaure). La vie de Thésée, en véritable récit initiatique, soulève toutes les questions essentielles : la guerre, l'amour, la jalousie, la quête des origines et de l'identité, la recherche des notions du Bien et du Mal. Divisé en épisodes courts, plein de suspense, *Le feuilleton de Thésée* se dévore comme un roman d'aventures. Si l'auteur y joue habilement avec les émotions et les passions (intrigues et coups de théâtre y foisonnent), il renoue avec l'oralité, rendant le récit accessible à tous.

L'Edda — Récits de mythologie nordique

Snorri Sturluson (traduit du vieil islandais, introduit et annoté par François-Xavier Dillmann) — Éd. Gallimard, Coll° L'aube des peuples, 1991



Rédigée au début du XIII^e siècle par Snorri Sturluson, *L'Edda* constitue le recueil de mythologie nordique le plus complet que nous ait légué le Moyen Âge scandinave. Au cours de récits souvent hauts en couleur, Snorri Sturluson relate la création de l'univers, les principaux dieux de l'antiquité païenne, leurs exploits, leurs aventures et leurs querelles, tandis qu'à l'arrière-plan se profile de plus en plus nettement le crépuscule des dieux. Par Odin laissez-vous conter !

Le bestiaire de l'Olympe

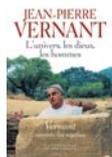
Anne Jonas et Nancy Peña — Éd. Milan, 2011



Pourquoi le roi Midas s'est-il retrouvé affublé d'oreilles d'âne ? Comment est apparue la belette ? D'où vient la couleur noire du corbeau ? Pour quelles raisons Zeus s'est-il transformé en oiseau, en taureau, en bélier ? Plongez au cœur de la mythologie grecque à la découverte de créatures étranges et de bêtes fantastiques. Du sommet de l'Olympe au plus profond des Enfers, des récits d'animaux fabuleux qui nous parlent avant tout de l'origine de notre monde.

L'univers, les dieux, les hommes

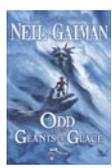
Jean-Pierre Vernant — Éd. Le Seuil, Coll° La librairie du XX^e siècle, 1999



“La mythologie, c'est une vision de soi face au monde". Spécialiste de la mythologie gréco-romaine, Jean-Pierre Vernant propose ici un voyage à travers les mythes grecs avec leurs variantes, leurs complexités, leurs évolutions, ... Quant l'historien se fait conteur, ces mythes fondateurs deviennent des récits vivants et actuels.

Odd et les géants de glace

Neil Gaiman — Éd. Albin Michel, Coll° Wiz, 2010



Odd est un jeune viking solitaire et débrouillard. Son père est mort en mer et sa mère a fini par se remarier. Cette année, l'hiver n'en finit pas et Odd n'en peut plus des railleries de ses demi-frères. Il décide de partir vivre seul dans la cabane de son père, perdu dans la forêt. C'est alors qu'il rencontre un renard, un ours et un aigle, qui ne sont pas vraiment ce qu'ils paraissent être ... Une histoire drôle dans un univers fantastique où les dieux nordiques ne sont pas loin.

Gabriel Croux, pépiniériste émérite

Gabriel Croux, dynamique maillon d'une dynastie de pépiniéristes, a assuré l'essor de ses pépinières en s'installant à la ferme de la Saussaye de 1847 à 1863.

Lorsque le pépiniériste Gabriel Croux prend en 1840, à 23 ans, la succession de son père, son premier geste est d'adhérer à la Société nationale d'horticulture pour s'ouvrir sur de nouvelles techniques arboricoles. Il travaille alors depuis 4 ans dans l'exploitation familiale à Vitry-sur-Seine, où il est né le 30 juillet 1817. Cette commune est réputée depuis longtemps pour ses nombreuses pépinières, qui commencent à s'étendre aux alentours. L'arrière-grand-père de Gabriel, Protais Croux, est entré dans la profession au milieu du XVIII^e siècle. La mère de Gabriel, née Foucault, et son épouse, Aimée Victoire Duchange, avec laquelle il s'est marié le 16 avril 1836, sont des filles et petites-filles de pépiniéristes. Contrairement à beaucoup de pépiniéristes vitriots routiniers, Gabriel expérimente dans son exploitation de 6 hectares des techniques innovantes (notamment dans la taille) et y introduit de nouvelles variétés de meilleure qualité d'arbres fruitiers et d'ornement. Cela lui fait remporter dès 1841 son premier concours (organisé par la Société d'horticulture), celui des plus beaux arbres fruitiers, première récompense d'une longue liste à venir.

Souhaitant donner de l'ampleur à son exploitation, Gabriel recherche des terrains propices dans le voisinage. Or, la ferme de la Saussaye, à la pointe nord de la commune de Chevilly-Larue (à l'emplacement de l'actuel Centre de recherches de L'Oréal) arrive justement bientôt en fin de bail. Gabriel traite avec son propriétaire, Pierre François Outrequin, possesseur et habitant du château de Chevilly. Le bail est signé le 29 mars 1845 avec entrée en jouissance fixée

au 11 novembre 1847 et échéance au 11 novembre 1863. La location comprend près de 20 hectares, dont 2 pour le corps de ferme, le jardin et le verger, et environ 18 hectares de terres labourables environnantes. Par des arrangements avec le propriétaire, Gabriel peut planter près de 4 hectares dès 1845 et s'installer dans la ferme le 1^{er} octobre 1847. Son fils Gustave y naît le 30 juillet 1848. Un an après son installation à la



Saussaye, le 30 septembre 1848, une commission de la Société d'horticulture vient visiter son exploitation et rend compte du travail déjà effectué : il y a 103 000 arbres fruitiers « formés propres à livrer » (poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, pêchers, abricotiers) et plusieurs milliers d'arbres verts et d'ornement ; l'enclos autour de la ferme sert d'« école », zone d'expérimentation et d'observation avec un spécimen de chacune des 650 variétés des arbres susdits, plus des fraisiers, framboisiers et figuiers, ainsi que divers pieds de vigne. Gabriel partage son savoir-faire en proposant sur place des cours pratiques et gratuits d'arboriculture à partir de juin 1850. Le 26 août suivant, une commission de la Société d'horticulture vient à la Saussaye reconnaître l'intérêt d'une espèce de pois, que Gabriel est le premier à introduire en France, et d'une nouvelle variété de figue qu'il a créée ; elle dénomme ce pois « gros sucré de Croux » et cette figue « superfine de la Saussaye ». En 1852, Gabriel publie une *Instruction élémentaire sur la conduite et la taille des arbres fruitiers*, récompensée en 1853 par la grande médaille d'argent de la Société. En 1854 et 1855, il loue à la veuve de Pierre François Outrequin 9 hectares supplémentaires, soit 29 au total. Les terres de la Saussaye sont bonnes pour les arbres fruitiers, mais le sont moins pour les arbres d'ornement. Dès 1856, il achète des terres propices au Val d'Aulnay à Châtenay-Malabry ; en 1860, il y exploite 60 hectares achetés ou loués et y effectue activement des plantations. Il y transfère le siège de son établissement et son habitation en 1862. Le transfert de son exploitation de la Saussaye est alors effectué et achevé avant l'échéance du bail en novembre 1863. Notable local, il est le maire de Châtenay-Malabry de 1868 à 1871. Le succès de son exploitation châtenaisienne lui fait recevoir de nombreuses récompenses et la Légion d'Honneur, attribuée en 1878, année où il passe les rênes à son fils Gustave, plus de 4 ans avant son décès sur place le 20 février 1883. Les pépinières Croux existent toujours, à Genouilly dans la commune de Crisenoy en Seine-et-Marne, tenues par l'arrière-arrière-petit-fils de Gabriel, Emmanuel Croux, maillon actuel d'une dynamique dynastie de pépiniéristes, installée durant 16 ans à la Saussaye à Chevilly-Larue.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

L'arboretum de Châtenay-Malabry, propriété de la famille Croux de 1890 à la vente au département des Hauts-de-Seine en 1986.



Gabriel Croux (1817-1883)



Avec la zumba, la section gymnastique volontaire a renouvelé son public.



La labellisation « Qualité FFF » de l'école de foot contribue à l'essor de la section.

Saison 2013/2014

Le sport ne manque pas d'Élan

À l'orée de la nouvelle année, l'Élan présente un bilan positif avec un nombre d'adhérents en hausse, des sections qui font le plein, des envies de foot féminin et des projets plein les têtes. Le président Luc Voïvoditch fait le point.

Objectif, 3000 adhérents
Si le recensement exact n'est pas encore terminé, l'Élan table sur près de 3 000 adhérents pour la saison 2013-2014.

« On était 2850 l'an dernier, cela a progressé », confirme Luc Voïvoditch. Un nombre croissant qui s'explique autant par le vaste choix proposé entre les 19 sections composant le club omnisports que par le nombre d'installations sportives. « Avec sept installations dans la ville, nous sommes gâtés à Chevilly-Larue. Le nouveau complexe sportif Lilian Thuram nous a permis d'ouvrir de nouveaux créneaux, notamment le samedi matin ». Et le collège Liberté doit accueillir un nouveau gymnase dans le courant de l'année.

Foot et gymnastique volontaire en fer de lance

Avec cette progression, « l'objectif est de se stabiliser », explique Luc Voïvoditch. Pour cela, l'Élan peut compter sur les sections football et gymnastique volontaire dont le succès populaire n'a jamais baissé avec

plus de 400 adhérents chacune. « Avec l'activité zumba, on a un peu explosé les compteurs à la gymnastique volontaire, section jusqu'à lors plutôt dédiée aux séniors. Le football compte beaucoup plus de jeunes grâce à une école labellisée de très grande qualité ». La croissance n'est d'ailleurs pas terminée puisque l'Élan affiche sa volonté de créer une équipe féminine l'an prochain.

Les Élanpiades en septembre

Les journées portes-ouvertes de tennis de table, les Boucles chevillaises, la Nuit de l'Eau, ... Les manifestations sportives ne manquent pas. Les Élanpiades vont, elles, changer de formule puisqu'elles se dérouleront en septembre prochain, au moment du forum des sports. « L'idée sera de permettre aux jeunes de s'essayer sur différents plateaux pour découvrir les activités proposées et de rencontrer les éducateurs pour les aider dans leur choix ». ●

Antoine Ginekis

Vacances sportives pour tous

Comme de coutume, les différentes sections de l'Élan proposent de multiples activités pour les jeunes durant la période des vacances scolaires de février. Des stages animeront donc une quinzaine des plus sportives. Le badminton et le tennis donnent rendez-vous à leurs adhérents du 24 au 28 février, respectivement au complexe sportif Lilian Thuram et au parc des sports. Les archers se regrouperont, eux, du 17 au 21 février au gymnase Pasteur tout

comme les judokas au gymnase Marcel Paul. L'Élan basket prévoit un court stage du 18 au 20 février. La gymnastique rythmique au contraire fait dans la longueur avec un stage de préparation des ensembles organisé du 15 au 23 février, au complexe Lilian Thuram. Enfin, les nageuses de la natation synchronisée auront, elles, l'occasion de s'entraîner tout en découvrant la Gironde, à Villenave d'Ornon, du 16 au 21 février.

Basket

Une entente qui fonctionne bien



Composée d'un mix de joueuses de Chevilly-Larue et de L'Haÿ-les-Roses, l'équipe cadette de l'Élan basketball a effectué une bonne phase de qualifications. La sympathique ambiance et le sérieux sont les principaux atouts d'un groupe qui vise désormais une place dans le haut de tableau en 2^e division du championnat régional.

Une dernière victoire avant les fêtes, face à Suresnes, a confirmé la 3^e place, dans la poule qualifiant l'équipe cadette en 2^e division régionale. La section basketball de l'Élan peut être fière de ses filles puisqu'il s'agit simplement de la meilleure performance d'une équipe val-de-marnaise cette saison. « C'est un groupe très sympa où il y a une bonne ambiance. Les filles se connaissent bien vu que la plupart sont dans le même lycée et jouent également ensemble à l'AS », explique l'entraîneur, Siegfried Likeng. Le technicien, qui coachait le groupe de L'Haÿ-les-Roses l'an dernier, a donc réussi à créer un joli collectif et ambitionne désormais de « jouer le haut de tableau en 2^e division

lors de la deuxième phase ». Aussi, le travail des dirigeants est à saluer puisque ces bons résultats restent le fruit d'une entente qui fonctionne bien entre deux clubs voisins : « Les entraînements se déroulent au gymnase Lilian Thuram de Chevilly-Larue et les matchs au gymnase Ronsard de L'Haÿ-les-Roses ».

Stages et tournois prévus

Avec plusieurs stages prévus pendant les vacances, notamment ce mois-ci, et divers tournois qui permettront aux filles de voyager un peu à travers la France en fin de saison, l'idée est de solidifier toujours plus les liens entre les joueuses. En attendant, on suivra avec attention le parcours de cette équipe pleine de promesses. ● A.G

Badminton

Une fratrie qui promet

Il n'est pas rare dans le sport de trouver plusieurs sportifs de talent au sein d'une même famille. Chevilly-Larue s'est peut-être trouvé la sienne avec les deux frères Corentin et Julien Fahl.

Trois tournois décisifs rythment la saison des jeunes espoirs français du badminton : ceux des Trophées Nationaux Jeunes (TNJ) qui permettent aux 200 meilleurs joueurs de moins de 17 ans de s'affronter sur les terrains. Lors de la première étape qui se déroulait en Alsace en novembre 2013, l'aîné des deux frères, Corentin Fahl, s'est hissé jusqu'en demi-finale du simple homme de la catégorie U15. Une belle performance pour celui qui est actuellement classé 4^e minime français.

Corentin assure sa qualification

Début janvier, Corentin a ensuite pris part au deuxième Trophée National Jeunes à Bourges où il fit encore mieux puisqu'il remporta le tournoi ! Il s'est même assez nettement imposé en finale, en deux sets (21-15/21-19). Une victoire lui permettant d'assurer sa qualification pour les Championnats de France Jeunes avant même la troisième étape prévue en avril à Fougères. Corentin peut donc nourrir de belles ambitions, une médaille est clairement envisageable voire ... un titre de Champion de France !

Julien prend modèle

En parallèle, se tenait la toute première édition du Tournoi National Poussins dans le magnifique vélodrome du Creps de Bourges qui regroupait 30 poussins et 22 poussines. Le tournoi a été organisé sous forme de « ronde suisse ». À savoir, un format de compétition où tous les joueurs jouent le même nombre de matchs et contre d'autres joueurs de leurs niveaux (un gagnant rencontrera un gagnant et un perdant rencontrera un perdant du tour précédent). Chacun a donc pu jouer six rencontres au cours du week-end. Et Julien Fahl a réalisé des débuts prometteurs, montrant qu'il méritait sa sélection en gagnant quatre matchs sur les six ! Félicitations aux deux frères et vivement la suite ! ● A.G



Pharmacies de garde de jour

Dimanche 9 février

Truong
61, rue de la Cosarde
L'Hay-les-Roses
01 46 64 56 62

Dimanche 16 février

Cochard
Zac des Antes
16/18 place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Wu Yao Kwang
19, rue du Pavé de Grignon
Thiais
01 48 84 75 66

Dimanche 23 février

Bonodeau
51, avenue du Parc des sports
Fresnes
01 42 37 43 31

Ghemri
25, boulevard

de Stalingrad
Thiais
01 46 82 98 51

Dimanche 2 mars

Lavacquery
Zone la Cerisaie
5, allée des fleurs
Fresnes
01 42 37 66 50

Douriez
7, place du marché
Thiais
01 48 53 83 02

Dimanche 9 mars

Tomasino
2, rue Dispan
L'Hay-les-Roses
01 46 63 17 11

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos
les plus demandées
> Pharmacies de garde

État civil

Du 1^{er} au 31 Décembre 2013

Naissances

- Prince Babindamana Milandou
- Adam Bedjoudjou
- Alexandre Bouillot
- Lili Cerveau
- Alya Chermat
- Nicolas Duong
- Merkel Gbogbu
- Sara Gonzalez
- Oscar Gonzalez
- Gabriel Guiot
- Alicia Hadjeb
- Maxime Lecoq
- Ibrahim Multon
- Kenza Naceur
- Marc-Antoine Nyonga
- Sérese Olivier

• Kayss Oukaci

- Adam Oukessou
- Ian Raffard
- Daryl Rivot
- Younes Sahmoune
- Noémie Sierra Garcia
- Abdallah Tounkara
- Balkhis Traoré

Décès

- Maria Dupouy
- Raymonde Gangneux
- Paul Pintard
- Driss Rhachtoun
- Tarek Bennadji
- Georges Quartuccio
- Édouard Bonnin
- Lucia Colone
- Pierrette Yan
- Santhirakala Navaratnam
- Ghenima Brakni
- André Molini
- Josiane Audat
- Liliane Léger
- Albert Ganzer

Mariages

- Leïla Hammadache et Pierre Nelson
- Olfa Ben Mbarek et Jérôme Guilhas
- Liliana Uribe Angarita et Jacques Darnaud
- Marthe Morvan et Calvin Sohna

Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves. Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami) le **mercredi 19 février de 14h à 18h**.

Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue. Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap au 01 45 60 18 97

Déneigement des trottoirs

Tandis que les agents des Services techniques ont mis en place une veille météo et un service d'astreinte, ils sont prêts à accueillir les premières neiges de la saison en déneigeant, même en pleine nuit, les 25 km de voies de la ville. Mais en ce qui concerne les trottoirs, c'est bien aux riverains (propriétaires et locataires) et aux commerçants qu'il incombe de dégager la neige et la glace des trottoirs devant leur entrée, de manière à ouvrir un passage jusqu'à la chaussée afin d'éviter toute chute. Pour ce faire, des bacs à sel sont mis à la disposition des riverains à plusieurs endroits de la ville.

Prévention

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu.

Pour plus d'information :
www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr

UNE URGENGE MÉDICALE ?



sa mi
CHEVILLY-LARUE

le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

- ▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
- ▶ **mardi de 13h30 à 18h30**
- ▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
- ▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2014 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 5 février/5mars

Secteur 2 : 19 février

Secteur 3 : 26 février

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2014

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 5 et 19 février /5 mars

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 12 et 26 février

▶ **Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.**

Le calendrier complet de l'année 2014 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr
- rubrique *Environnement*.

7

8

Février 2014

JOURNÉES
PORTES
OUVERTES

Lycée
CHÉRIOUX

vendredi 07/02/2014 de 9h00 à 17h00
samedi 08/02/2014 de 9h30 à 16h00
Lycée des Métiers de l'Habitat
et de l'Aménagement urbain
195 rue Julian Grimaud 94400 Vitry-sur-Seine
www.lycee-cherieux.fr

Emploi

La Mission locale change de directeur

La Mission Locale offre aux jeunes de 16 à 25 ans un lieu d'écoute et de réalisation de projet et travaille avec un large réseau de partenaires dans tous les domaines qui concernent l'accès à la vie active (formation, santé, logement, handicap, transport, mobilité internationale, culture). La Mission locale de Chevilly-Larue était jusqu'à présent dirigée par Michel Souillac. Ce dernier partant à la retraite, il vient d'être remplacé dans ses fonctions par Nathalie Lenglin.

Mission locale de Chevilly-Larue

3, rue du Béarn (01 45 60 59 44,

fax : 01 56 30 00 59). Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h (fermeture au public le vendredi après-midi).

Par mail : bvm@ml94.reseau-idf.org
(www.missionlocalebvm.fr)

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) responsable du service Hygiène des locaux ;
- ▶ Un(e) responsable d'équipe du secteur Espaces verts ;
- ▶ Un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et des fluides pour la direction des services techniques ;
- ▶ Un(e) remplaçant(e) de la directrice de crèche Gaston Variot (de décembre 2013 à août 2014) ;
- ▶ Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants pour le service Petite enfance ;

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

INFOS/CONSEILS ÉNERGIE

AU RELAIS-MAIRIE CENTRE
13, RUE ÉDITH PIAF

DES RENDEZ-VOUS GRATUITS

en appelant le **01 56 34 70 54** ou **55**

 **MARDI 25 FÉVRIER 2014 DE 15H À 18H30**

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

- **Standard des kinésithérapeutes :**
0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)
- **Standard des médecins :**
0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)
- www.reseau-bronchio.org



Attention : plusieurs publicités non cautionnées par la commune

Deux tracts publicitaires comportant des numéros utiles (services de secours, services médicaux, entretien et dépannage...) sont actuellement distribués dans les boîtes aux lettres des Chevillais. L'un affiche le logo de la ville de Chevilly-Larue et l'autre renvoie sur le site internet de la ville.

La commune n'a donné aucune autorisation de publication en ce sens : ces prospectus utilisent de manière abusive le logo et le site internet de la ville afin de laisser penser qu'il s'agit de documents officiels, ce qui n'est pas le cas. La commune

ne cautionne en aucun cas les renseignements que contiennent ces documents ni les entreprises dont ils diffusent les coordonnées. Elle invite les Chevillais à faire preuve de la plus grande prudence : ce procédé illégal cache souvent des démarches commerciales délictueuses.



Permanences impôts

- ▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.
(4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- ▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

- ▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

- ▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.
- ▶ Contact et renseignements : cnlsorb-saus94550@orange.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>